

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE EDTPE – TRAVAUX SUR LE RESEAU ELECTRIQUE RUE DES PRES ARRETE N° 2023/354		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Voirie Routière ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 21 décembre 2023 de la société EDTPE sollicitant la Ville pour des travaux concernant le déplacement d'un ouvrage réseau basse tension rue des Près à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société EDTPE est autorisée à réaliser, à partir du 22 janvier 2024 et pour une durée de 10 jours, des travaux pour le déplacement d'un ouvrage réseau basse tension rue des Près à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, le stationnement sera interdit au droit du chantier.
- Article 3 :** La société EDTPE est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société EDTPE devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société EDTPE ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 29 décembre 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.